

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 

RAPPORT
ANNUEL

2010
2011



TABLE DES MATIÈRES

Profil de la Société	2
Équipe de direction	3
Message du président-directeur général et du président du conseil d'administration	4
Conseil d'administration	5
Rapport de la direction	6
Rapport de l'auditeur indépendant	7
États financiers	8
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	C3
Plan d'action de développement durable	C3



Monsieur Clément Gignac
Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, reading "Henri Boudreau". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline.

Henri Boudreau

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

PROFIL

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 114 des 3 201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.



M^e Guy LeBlanc
Président-directeur général

Danielle Hébert, CA
Directrice des finances

Manon Blais
Coordonnatrice aux activités portuaires
et à la sécurité / Maître de port

Jacques Morrissette, ing.
Directeur des services techniques
et de l'environnement

Serge Masson
Superviseur
à l'entretien

ÉQUIPE DE DIRECTION

LA DIRECTION GÉNÉRALE

est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

LA DIRECTION DES FINANCES

est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS PORTUAIRES ET DE LA SÉCURITÉ

est responsable des activités reliées au port incluant l'utilisation des quais, les aires d'entreposage et la mise en œuvre du plan de sûreté. Elle assure également les responsabilités reliées au maintien de la certification I.S.P.S. ainsi que celles ayant trait au programme Alliance Verte.

LE SERVICE DE L'ENTRETIEN

est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.



PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2010-2011, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a connu un exercice financier qui a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés. En effet, l'excédent des revenus sur les dépenses d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles budgété était de 1,8 M\$, alors que la Société a réalisé un excédent d'environ 2,2 M\$.

Les produits d'exploitation reliés aux revenus portuaires ont connu une augmentation de 17,5 % par rapport à 2009-2010, une hausse directement reliée au retour à la normale des activités portuaires des entreprises du Parc ainsi qu'à l'entrée en production, au début d'avril 2010, de Twin Rivers Technologies – Entreprise de transformation de graines oléagineuses du Québec (TRT-ETGO). Les charges d'exploitation ont, par ailleurs, augmenté de 5,6 % au cours de la même période, un accroissement raisonnable puisqu'en 2009-2010 la Société avait, compte tenu de la situation économique particulièrement difficile, grandement diminué ses dépenses et reporté aux années ultérieures certains travaux. De plus, tel que demandé initialement par le gouvernement du Québec, la Société a adopté une Politique visant la réduction de ses dépenses et, bien que le gouvernement ait décidé subséquemment de soustraire cette dernière à l'application de cette mesure exceptionnelle, la Société a tout de même maintenu les orientations qu'elle s'était imposées.

Annuellement, la Société investit plusieurs milliers de dollars afin d'entretenir ou améliorer ses infrastructures. En 2010-2011, plus de 900 000 \$ ont été utilisés pour la réalisation de différents travaux :

- l'aménagement d'une nouvelle guérite et la relocalisation de l'ancienne, ainsi que l'ajout d'aide à la navigation et de clôtures afin d'améliorer la fluidité et la sécurité de l'accès à la zone portuaire;
- l'exécution de la première phase du nouveau programme décennal de dragage d'entretien de la darse afin d'y maintenir une profondeur de 10,67 mètres;
- la réparation du mur de couronnement du poste d'amarrage B-2;
- l'installation d'une vanne murale à glissière en acier inoxydable à l'usine de pompage d'eau industrielle;
- la réparation de ponceaux;
- la modernisation des traverses ferroviaires, etc.

À ces travaux s'ajoutent plusieurs autres projets qui ont débuté en 2010-2011 et qui se poursuivront en 2011-2012 :

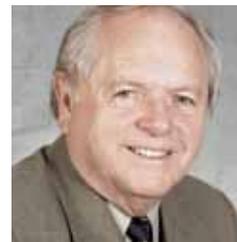
- la réfection du quai B-3;
- le renouvellement de la toiture et le remplacement d'une pompe par une autre possédant un nouveau groupe moteur-démarréur à la fine pointe de la technologie à l'usine de pompage d'eau industrielle;
- le réaménagement de la façade du site du terminal de vrac liquide afin d'en faciliter l'accès suite à l'ajout de deux nouveaux réservoirs pour TRT-ETGO.

Au cours de la dernière année, de nombreux efforts ont également été consacrés afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour acquérir le tunnel et la conduite d'évacuation des eaux usées industrielles ayant appartenu à Norsk Hydro Canada. L'addition de cette nouvelle infrastructure permettra à TransCanada Energy de continuer à utiliser ce service et à la Société d'ajouter un facteur de localisation supplémentaire en vue d'attirer de nouveaux investisseurs sur son territoire.

Sur le plan des investissements, les conditions économiques mondiales difficiles ont continué à se faire sentir en 2010-2011. En septembre 2010, la compagnie autrichienne RHI AG a annoncé l'arrêt de toutes ses activités de production ainsi que la fermeture de l'usine de Bécancour. La Société du parc industriel et portuaire reste tout de même optimiste que ce site ne soit pas démantelé puisque des investisseurs québécois se sont montrés intéressés à acheter l'usine et à y amorcer de nouvelles opérations. De plus, l'effervescence actuelle, reliée aux nombreuses visites d'investisseurs étrangers, nous laisse présager un avenir prometteur et l'espoir de voir



Guy LeBlanc
Président-directeur
général



Henri Boudreau
Président du Conseil
Retraité du secteur
de l'éducation



Jean Rousseau
Vice-président du Conseil
Producteur agricole,
Ferme Rhétaise inc.



Pierre Gagnon
Consultant

de nouveaux investissements se concrétiser dans les prochaines années, et ce, malgré la compétition féroce que nous livrent, entre autres, les États-Unis.

En terminant, les dirigeants des entreprises du Parc ainsi que les membres du conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société sont satisfaits que le maintien du statut légal de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ait été confirmé. Ces derniers se joignent aux acteurs du milieu socio-économique environnant pour réitérer au gouvernement leur volonté de continuer à favoriser le développement économique du Québec. Aussi, la décision du gouvernement de conserver la Société dans sa forme actuelle lui permettra d'être bien outillée pour faire face à la compétition mondiale en continuant de lui conférer, auprès des investisseurs étrangers, la crédibilité et la stabilité d'une société d'État.

Enfin, la Société est fière de s'être associée avec le CLD de Bécancour et l'UQTR afin de collaborer à l'aménagement du Jardin des sculptures du bureau d'information touristique de Bécancour en y ajoutant une œuvre créée par l'artiste Gaëlle Bonraisin s'intitulant *Transformation* et offrant une représentation du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Finalement, la Société veut souligner le 15^e anniversaire de la fondation de l'entreprise CEPSA Chimie Bécancour (anciennement Petresa Canada). Cette entreprise pétrochimique est un exemple de réussite tant au point de vue de sa gestion des risques et des ressources humaines que de ses avancées technologiques et de son implication dans la communauté de Bécancour.



Guy LeBlanc
Président-directeur général



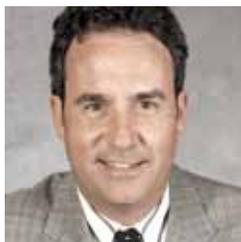
Henri Boudreau
Président du conseil d'administration



Lucie Houle-Laroche
Administrateur,
Les immeubles Lucie
et Bernard Laroche inc.



Pierre Moreau
Consultant



Jean Poliquin
Vice-président, directeur
Financière
Banque Nationale



Judith Tourigny
Directrice de comptes
commerciaux, Centre
financier aux entreprises
Desjardins

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,



Danielle Hébert, CA

Le président-directeur général,



M^e Guy LeBlanc

Bécancour, le 20 juin 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

à l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats et excédent cumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle

des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,


Renaud Lachance, FCA auditeur
Québec, le 20 juin 2011

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ

de l'exercice clos le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
PRODUITS <i>(note 3)</i>	5 225 694 \$	5 144 484 \$
CHARGES		
Charges d'exploitation par catégorie <i>(note 4)</i>		
Traitements et avantages sociaux	1 176 202	1 107 453
Entretien et réparations	684 380	673 110
Fournitures et approvisionnements	523 093	502 342
Gardiennage	243 242	210 502
Taxes municipales et scolaires	172 793	173 641
Services professionnels, administratifs et autres	135 800	84 256
Déplacements et communications	46 340	47 727
Publicité et promotion	31 123	51 961
Autres charges	7 000	8 600
	<u>3 019 973</u>	<u>2 859 592</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	1 811 833	1 855 348
	<u>4 831 806</u>	<u>4 714 940</u>
Autres frais		
Frais financiers <i>(note 5)</i>	942 285	942 275
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour <i>(note 13)</i>	47 842	47 911
	<u>5 821 933</u>	<u>5 705 126</u>
PERTE NETTE	(596 239)	(560 642)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	<u>11 841 688</u>	<u>12 402 330</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	<u><u>11 245 449 \$</u></u>	<u><u>11 841 688 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN au 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	654 553 \$	383 072 \$
Dépôt à terme (note 6)	1 500 000	1 500 000
Créances (note 7)	547 451	525 334
Stock de pièces de rechange (note 8)	97 904	101 953
Frais payés d'avance	69 676	87 432
	<u>2 869 584</u>	<u>2 597 791</u>
Frais d'émission et de gestion reportés - coût amorti	37 190	48 733
Inventaire de terrains	5 359 413	5 359 413
Immobilisations corporelles (note 9)	<u>23 130 426</u>	<u>23 969 240</u>
	<u>31 396 613 \$</u>	<u>31 975 177 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus	442 282 \$	306 894 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	406 026	406 926
Retenues sur contrats	5 690	18 825
Produits reportés	158 828	162 502
	<u>1 012 826</u>	<u>895 147</u>
Provision pour congés de maladie (note 17)	169 654	142 535
Aide gouvernementale reportée - coût amorti (note 11)	1 968 684	2 095 807
Dette à long terme (note 12)	<u>17 000 000</u>	<u>17 000 000</u>
	20 151 164	20 133 489
	<u>11 245 449</u>	<u>11 841 688</u>
	<u>31 396 613 \$</u>	<u>31 975 177 \$</u>
EXCÉDENT CUMULÉ		
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 13 et 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Henri Boudreau, président


Jean Rousseau, vice-président

FLUX DE TRÉSORERIE de l'exercice clos le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(596 239) \$	(560 642) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 811 833	1 855 348
Amortissement des frais d'émission	11 543	11 543
Gain à la vente de terrains	-	(252 222)
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(420)
Virement de l'aide gouvernementale	(127 123)	(128 162)
	<u>1 100 014</u>	<u>925 445</u>
Produit de la vente de terrains	-	333 951
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 15)	107 861	114 197
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>1 207 875</u>	<u>1 373 593</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(936 394)	(1 349 903)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	-	420
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(936 394)</u>	<u>(1 349 483)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	271 481	24 110
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 883 072</u>	<u>1 858 962</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15)	<u>2 154 553 \$</u>	<u>1 883 072 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2011

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. En vertu des lois sur l'impôt fédéral et provincial, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Le 8 juin 2011, la loi 130 a été adoptée et le transfert des activités au secteur municipal, tel qu'annoncé lors du discours du budget 2009-2010, a été retiré. La Société demeurera donc une société d'État du gouvernement du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour pertes sur créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les produits tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes. L'ensemble de ces produits sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le stock de pièces de rechange est évalué à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer le service.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INVENTAIRE DE TERRAINS

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur utilisation et sur leur durée de vie utile prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules et équipement	6 2/3 % à 20 %
Réseaux d'eau potable et d'égout	3 1/3 % à 5 %
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	2 1/2 % et 5 %
Routes et rues	4 % et 5 %
Réseau ferroviaire	2 1/2 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE

Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations corporelles subventionnées auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées à titre d'autres produits.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

La provision pour congés de maladie est établie à l'aide d'une méthode actuarielle qui tient compte des avantages gagnés à la date de clôture. La valeur des obligations actuarielles est établie selon les hypothèses de nature économique les plus probables. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle.

DETTE À LONG TERME

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajustés de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés aux dettes.

3. PRODUITS

	2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Services portuaires	3 063 803 \$	2 607 432 \$
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	624 417	605 815
Location d'immeubles	504 886	504 967
Virement de l'aide gouvernementale	127 123	128 162
Autres produits	35 355	21 827
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	20 110	22 779
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	420
	<u>5 225 694</u>	<u>4 741 402</u>
PRODUITS RELIÉS À L'INVENTAIRE DES TERRAINS :		
Produit de la vente de terrains	-	333 951
Coût des terrains vendus	-	81 729
	<u>-</u>	<u>252 222</u>
Services publics reliés à la vente de terrains	-	150 860
	<u>-</u>	<u>403 082</u>
	<u>5 225 694 \$</u>	<u>5 144 484 \$</u>

4. CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011	2010
Administration générale	1 160 416 \$	1 079 897 \$
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	520 773	509 807
Installations portuaires	400 122	356 036
Immeubles	364 924	360 190
Réseaux de transport	301 976	287 984
Véhicules et équipement	144 687	175 226
Réseaux d'eau potable et d'égout	127 075	90 452
	<u>3 019 973 \$</u>	<u>2 859 592 \$</u>

5. FRAIS FINANCIERS	2011	2010
Intérêts sur l'emprunt bancaire	143 \$	133 \$
Intérêts sur la dette à long terme	930 599	930 599
Amortissement des frais d'émission et de gestion	11 543	11 543
	<u>942 285 \$</u>	<u>942 275 \$</u>

6. DÉPÔT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2,05 % (2010 : taux 0,6 %), échéant le 18 décembre 2012 et rachetable en tout temps sans pénalité.

7. CRÉANCES	2011	2010
Clients	475 204 \$	511 600 \$
Autres	72 247	13 734
	<u>547 451 \$</u>	<u>525 334 \$</u>

8. STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le coût du stock comptabilisé en charge au poste « Entretien et réparations » au cours de l'exercice était de 17 882 \$ (12 902 \$ en 2010).

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains et remplissage	5 248 149 \$	-	5 248 149 \$	5 248 149 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 965 118	2 820 097	1 145 021	1 257 280
Installations portuaires ¹	36 306 693	27 188 786	9 117 907	9 486 903
Véhicules et équipement	805 925	611 047	194 878	227 783
Réseaux d'eau potable et d'égout	7 402 812	5 455 529	1 947 283	2 085 007
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle ¹⁻²	13 003 606	10 358 803	2 644 803	2 756 802
Réseaux de transport ¹ :				
Routes et rues	10 950 965	9 063 446	1 887 519	1 967 359
Réseau ferroviaire	1 517 327	614 099	903 228	895 816
Mobilier et équipement de bureau	281 325	239 687	41 638	44 141
	<u>79 481 920 \$</u>	<u>56 351 494 \$</u>	<u>23 130 426 \$</u>	<u>23 969 240 \$</u>

¹ Les installations portuaires, l'usine et le réseau de distribution d'eau industrielle et les réseaux de transport comprennent des montants respectifs de 65 567 \$, 39 489 \$ et 18 598 \$ (115 298 \$, 35 398 \$ et 0 \$ en 2010) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

² L'usine et le réseau de distribution d'eau industrielle comprend un montant de 99 099 \$ de pièces de rechange pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé depuis leur acquisition, car elles ont été mises hors service pour une période prolongée.

10. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 1 500 000 \$ garantie par le gouvernement du Québec, renouvelable annuellement le 31 octobre. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2011, le taux préférentiel est de 3 % (2010 : 2,25 %) et le solde de cet emprunt bancaire est nul.

11. AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE - COÛT AMORTI

	2011	2010
Gouvernement du Québec	973 994 \$	1 025 214 \$
Gouvernement du Canada	315 306	349 734
Ville de Bécancour	679 384	720 859
	<u>1 968 684 \$</u>	<u>2 095 807 \$</u>

12. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 6,186 %, dont le capital est remboursable en octobre 2012	10 000 000 \$	10 000 000 \$
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,85 %, dont le capital est remboursable en décembre 2015	4 000 000	4 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,48 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	3 000 000	3 000 000
	<u>17 000 000 \$</u>	<u>17 000 000 \$</u>

13. ENGAGEMENTS

PARTICIPATION AUX RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT DE LA VILLE DE BÉCANCOUR

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement du Québec le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en juillet 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour.

À ce titre, la Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2011, le solde de cet engagement s'élève à 46 700 \$ (2010 : 91 400 \$). La participation (capital et intérêts) au cours de l'exercice s'élève à 47 842 \$ (2010 : 47 911 \$).

14. ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à une réclamation pour laquelle la probabilité qu'elle soit appelée à assumer les coûts est indéterminable. La direction ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière.

De plus, sur un terrain de la Société, de la terre pouvant contenir des contaminants, selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a été déposée. La probabilité que la Société soit appelée à assumer les coûts de réhabilitation est indéterminable.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	2011	2010
VARIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF LIÉS À L'EXPLOITATION		
Créances	(22 117) \$	114 620 \$
Stock de pièces de rechange	4 049	(6 291)
Frais payés d'avance	17 756	(6 863)
Charges à payer et frais courus	85 628	14 077
Intérêts courus sur la dette à long terme	(900)	(901)
Produits reportés	(3 674)	(17 218)
Provision pour congés de maladie	27 119	16 773
	<u>107 861 \$</u>	<u>114 197 \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	654 553 \$	383 072 \$
Dépôt à terme	1 500 000	1 500 000
	<u>2 154 553 \$</u>	<u>1 883 072 \$</u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Intérêts payés sur la dette à long terme	<u>931 500 \$</u>	<u>931 500 \$</u>

En date du 31 mars 2011, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 5 690 \$ (2010 : 18 825 \$) et le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 64 638 \$ (2010 : 14 878 \$).

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les taux de cotisation de la Société au RREGOP, au RRPE et au RRAS ont été respectivement de 8,19 %, 10,54 % et 10,54 % de la masse salariale cotisable du 1^{er} avril au 31 décembre 2010 et de 8,69 %, 11,54 % et 11,54 % du 1^{er} janvier au 31 mars 2011.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 61 842 \$ (2010 : 59 128 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE	2011	2010
Solde au début	142 535 \$	125 762 \$
Charge de l'exercice	47 797	29 786
Prestations versées au cours de l'exercice	(20 678)	(13 013)
Solde à la fin	<u>169 654 \$</u>	<u>142 535 \$</u>

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2011 :

Taux de croissance de la rémunération	3 % et 2,75 % (2010 : 3,85 % et 4,35 %)
Taux d'actualisation	4,06 % et 3,82 % (2010 : 4,35 %)
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	9 ans et 8 ans (2010 : 9 ans)

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à la Loi sur le développement durable, la Société a préparé un premier Plan d'action de développement durable pour la période 2009-2013. Les réalisations de la Société en 2010-2011 relativement à la mise en œuvre de ce plan peuvent être consultées sur le site Internet de la Société.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2011

Version imprimée : ISBN-978-2-550-62696-1
Version PDF : ISBN-978-2-550-62697-8
ISSN-1183-9902



PERMANENT

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec  
 

1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

Tél. : 819 294-6656
Télec. : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com